



# Nature Haute-Marne

Association départementale de protection  
de la nature et de l'environnement

Membre de France Nature Environnement

## Parc National de Forêt : NON à de nouvelles coupes de bois dans la future Réserve intégrale

Depuis le 6 avril, l'association Nature Haute-Marne se mobilise concernant la situation inacceptable dans la future Réserve intégrale du projet de Parc National de Forêt en Champagne et Bourgogne. Si notre association, comme d'autres, a œuvré de manière constructive, et dans la concertation, depuis le début de cette aventure autour du projet de Parc National, Nature Haute-Marne n'accepte pas les nouvelles coupes prévues en 2019 dans la future Réserve intégrale.

Malgré des ambitions environnementales régulièrement revues à la baisse sous la pression de groupes d'acteurs divers, Nature Haute-Marne ose encore croire que ce Parc National pourra faire avancer les questions environnementales, en particulier de biodiversité et de naturalité forestière.

Mais à l'aube de la création de ce Parc National et de ce que nous pensons être un beau projet collectif, l'Office National des Forêts, avec l'accord de ses ministères de tutelle, relance une nouvelle campagne de coupes dans la future Réserve Intégrale. Alors même que cet établissement public vient d'obtenir une compensation financière de 2,5 millions d'€ dans le cadre de la création du 11<sup>ème</sup> parc national (1), 2,5 millions d'Euros !! Autrement dit l'ONF aura le beurre et l'argent du beurre, tout en écornant durablement l'image de ce territoire (et la sienne en passant ; quel dommage quand on pense à tous ces forestiers de terrain intègres et amoureux de leur métier et de leurs forêts).

Nature Haute-Marne rappelle une nouvelle fois que cette Réserve Intégrale de 3 000 hectares est un des enjeux majeurs de ce futur Parc National, et est censée devenir un espace de référence national et international en ce qui concerne les forêts à caractère naturel et en libre évolution. Sachant qu'un des principaux intérêts de ces forêts réside dans la présence de gros et très gros bois, la gestion sylvicole actuelle altère de façon importante ce patrimoine. Les coupes de bois actuelles et prévues en 2019, hypothèquent, ou du moins retardent d'au moins 150 ans, l'intérêt écologique et scientifique de cet espace. Quels arbres restera-t-il quand le Parc sera créé ?

Après avoir participé pleinement à la concertation et favorisé l'émergence de ce projet, Nature Haute-Marne s'oppose totalement à ce que de nouvelles coupes aient lieu en 2019, et tient à souligner le caractère provocateur de ces nouvelles coupes prévues quelques semaines avant la signature du décret de création du 11<sup>ème</sup> Parc National. Nature Haute-Marne demande donc, dans des courriers datés du 6 avril, à l'Etat, à l'ONF et à ses Ministères de tutelle (Ministère de l'Ecologie et Ministère de l'Agriculture) de faire le nécessaire pour qu'aucun nouveau lot de bois issu de la future Réserve Intégrale ne soit abattu ou vendu.

Nature Haute-Marne espère que l'intelligence collective et le bon sens l'emporteront, mais s'engage, en tant qu'association agréée au titre de la protection de la nature, à s'opposer à ces coupes par tous les moyens disponibles.

(1) Source : Journal Flash n°122 / 8 novembre 2018 / ONF

Contact : [naturehautemarne@laposte.net](mailto:naturehautemarne@laposte.net)